



## COMMUNIQUE DE PRESSE

12 MAI 2011

### **J-7 avant la nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité : les engagements seront-ils à la hauteur des enjeux ?**

**Dans 7 jours, la France adoptera sa nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité en réponse aux engagements internationaux de Nagoya. L'UICN France adhère pleinement à son ambition et salue le processus participatif qui a été mis en place pour réviser la stratégie. Les clés de la réussite seront la large mobilisation de tous les acteurs et l'intégration concrète et efficace de la biodiversité dans toutes les politiques à toutes les échelles du territoire. L'UICN France attend des engagements exemplaires de l'Etat, à la hauteur des enjeux, lors du lancement de la stratégie le 19 mai prochain.**

La première stratégie nationale, adoptée en 2004 par le gouvernement, a donné lieu à des actions conduites par plusieurs ministères. Elles ont été renforcées par le Grenelle de l'environnement à partir de 2009, mais sont restées largement insuffisantes pour freiner les pressions qui s'exercent sur la biodiversité. L'objectif de stopper la perte de biodiversité en 2010 n'a pas été atteint. En métropole, l'équivalent d'un département français est artificialisé tous les 10 ans, les populations d'oiseaux communs des milieux agricoles ont régressé de 25% en 20 ans, et 10 à 25% des principaux groupes d'espèces évaluées dans la Liste rouge sont menacés. Outre-mer, 49 des 100 espèces considérées comme les plus envahissantes au monde y sont présentes et les récifs coralliens sont endommagés sur des surfaces de 10 à 80 % selon les collectivités.

La France, qui a une forte responsabilité pour la protection de la biodiversité, notamment grâce à l'outre-mer, mérite d'avoir une politique ambitieuse. Elle est située dans 5 des 34 points chauds de la biodiversité mondiale et possède le 2<sup>ème</sup> domaine maritime avec 10% des récifs coralliens et 20% des atolls de la planète. Son influence et son action à l'international doivent se renforcer pour faire de la conservation de la biodiversité un enjeu stratégique des négociations internationales et aider les pays du Sud à fonder leur développement sur la préservation de leurs richesses naturelles. A ce titre, la mise en œuvre de l'engagement de la France, pris devant les 193 Etats réunis à Nagoya, de doubler ses fonds consacrés à la biodiversité dans l'aide publique au développement d'ici 2012, est particulièrement attendue.

Fortement investie depuis 2004 dans l'élaboration, puis le suivi et l'évaluation de la stratégie nationale, l'UICN France a participé activement à sa révision. Le processus de co-construction mis en place par le Ministère de l'Ecologie a été l'occasion d'échanges fructueux et de contributions importantes. En accord avec ses recommandations, l'UICN France considère qu'il s'agit d'une véritable stratégie nationale s'adressant à tous les acteurs mais estime qu'il faudrait aller plus loin en identifiant des objectifs précis et chiffrés à atteindre ainsi que les moyens à mobiliser.

La réussite de la stratégie dépendra principalement des engagements de tous : associations, collectivités territoriales, entreprises, syndicats, citoyens ... et en premier lieu ceux de l'Etat qui les annoncera le 19 mai prochain. **L'UICN France attend que le gouvernement, représenté par tous ses ministères, soit exemplaire et propose des mesures importantes, concrètes et opérationnelles, avec des moyens nouveaux, pour faire de la biodiversité une grande politique nationale.**

Communiqué de presse disponible en téléchargement sur [www.uicn.fr](http://www.uicn.fr).

#### **Contacts :**

Sébastien Moncorps  
Directeur du Comité français de l'UICN  
01 47 07 78 58 / [sebastien.moncorps@uicn.fr](mailto:sebastien.moncorps@uicn.fr)

Florence Clap  
Chargée de programme « politiques de la biodiversité »  
01 47 07 71 78 / [florence.clap@uicn.fr](mailto:florence.clap@uicn.fr)